

quelques semaines. Ne l'oubliez pas. C'est une des rares occasions où vous pourrez vous enrichir tout en faisant une bonne œuvre.

En foule donc au bureau de la loterie, No 19 rue Saint Jacques, Montréal, et que tous ceux qui peuvent disposer de quelques piastres, le fassent en faveur de la grande œuvre de la colonisation.

Ecole de médecine vétérinaire de Montréal.—La réouverture de cette école (affiliée à l'Université Victoria) se fera le premier octobre prochain à l'Université Victoria, avenue des Pins (en face de l'Hotel-Dieu). Montréal.

Les officiers pour le semestre prochain seront : G. O. Beaudry, M.D., président ; O. Bruneau, M. V., directeur-secrétaire.

Les cours comprendront la pathologie générale, la pathologie interne et externe, la matière médicale, la physiologie, la chimie, l'histologie, botanique, jurisprudence, l'hygiène, la clinique interne et externe, l'histologie et les entozoaires.

Les professeurs seront : O. Bruneau, M.V., pathologie interne et externe ; G. O. Beaudry, M.D., physiologie et pathologie générale ; M. Piché, M.V., matière médicale ; W. Pater-on, M.D., M.V., anatomie descriptive et pratique ; J. P. Chartrand, M.D., chimie ; J. M. Beausoleil, M.D., histologie ; A. Beauchamp, M.V., obstétrique ; Hon. Dr Paquet, M.D., hygiène ; E. A. Poitevin, M.D., botanique ; J. B. Chevalier, M.V., jurisprudence vétérinaire ; O. Bruneau, M.V., clinique interne, entozoaires.

L'hôpital vétérinaire situé au No. 3, rue Hermine, est pourvue d'une pharmacie complète, d'une salle d'opération et des instruments les plus nouveaux. De plus, l'école possède un grand nombre de planches murales (coloriées) indispensables à un cours pratique.

Les cours sont de six mois par année (du premier octobre au premier avril) pendant trois années.

Cette école a été incorporée par acte du Parlement Provincial et octroie des diplômes à cet effet.

Les anciens élèves, de même que les nouveaux que désiraient suivre les cours de la session 1886-87 devront pour plus amples informations s'adresser à G. O. Beaudry, M.D., président No. 72, rue St-Denis, Montréal ; O. Bruneau, M.V., directeur-secrétaire, No. 695, rue Craig, Montréal.

RECETTES

Moyen de préparer les cornichons.

On épluche les cornichons en ôtant la queue et les fleurs qui peuvent rester au bout ; puis on les brosse un à un avec une vergette demi-rude. Alors on les met dans une terrine de grès ; on les saupoudre de sel et on secoue fortement pour que le sel se répande sur les fruits. Il se forme bientôt une saumure, composée par le sel et l'eau, que les cornichons ont transudés. Le lendemain, on jette cette saumure et on saupoudre de nouveau avec du sel, qu'on laisse 24 heures, en secouant plusieurs fois la terrine dans la journée ; il se forme de nouveau de l'eau qu'on retire. On les met ensuite dans un bocal, et on verse dessus de bon vinaigre de vin. On les y laisse huit jours, puis on retire le vinaigre, qu'on gardera pour les usages de la cuisine. On verse ensuite du vinaigre nouveau sur les cornichons, en y ajoutant tous les assaisonnements et accompagnements que vous voudrez, tels que poivre, épices, piment, etc., etc.

Ne jetez jamais du vinaigre bouillant sur les cornichons, comme le font quelques personnes ; ne les préparez que dans des vases de grès, de porcelaine ou de verre, et défiez-vous des cornichons d'un vert trop vif et trop cru ; ils doivent souvent cette couleur à du cuivre dissous dans le vinaigre.

Moyen de donner au lin et au chanvre l'apparence de la soie.

On met dans un chaudron un peu de paille sur laquelle on étend un linge pour servir de lit au chanvre ou au lin, que l'on couvre ensuite d'un autre linge sur lequel on met un lit de cendres de saule. On recommence le même procédé à proportion de la capacité du vase, de manière que le chanvre ou le lin soit entre deux lignes et couvert de cendres de saule. On verse sur le tout une lessive composée avec moitié de cendres de saule et moitié de chaux. Après avoir laissé couler pendant dix heures cette lessive, on en verse une nouvelle, et ainsi de suite, pendant douze heures. Après cette opération, on retire le lin ou le chanvre et on le fait sécher. Puis on le lave et on le laisse sécher encore une fois avant de l'affirmer.

Prospectus
DU
COURS CLASSIQUE

DU
Couvent de Ste-Anne de la Pocatière.

Le Couvent de Ste-Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1862, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent, et à un demi mille de la Gare du Chemin de fer du Grand Tronc. Il offre les avantages de la salubrité la plus parfaite. Les sapins les plus superbes qui avoisinent ses bâtisses ainsi que la belle montagne qui en est à quelques pas, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables de la côte Sud du Saint-Laurent.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes personnes qui fréquentent cette institution.

Les lettres que les Elèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection de la Directrice.

La santé des élèves est pour la Directrice l'objet d'une tendre sollicitude. Lorsqu'elles sont malades, le médecin est appelé et les parents en sont informés immédiatement.

INSTRUCTION.

Le cours d'études est de six ans. Les matières enseignées sont la Lecture courante et raisonnée, la Calligraphie, la Grammaire, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Tenue des Livres (en partie simple et en partie double), la Littérature, des exercices de Narration et de correspondance familière, le Toisé et l'Algèbre.

Ces mêmes matières, excepté l'Algèbre, s'enseignent en anglais.

OBSERVATIONS.

Tous les trois mois, les élèves reçoivent un Bulletin qui est transmis aux parents.

CONDITIONS.

Les paiements se font par trimestre et d'avance.

Pour l'année :

Pension et instruction.....	\$50.00
Lit et garniture.....	3.30
Garniture seul du lit.....	2.00

Les livres et autres effets classiques peuvent être fournis par les parents ou par l'Institution à des prix modérés.

Sont payés à part, pour l'année :

Piano, usage de l'instrument et leçons.....	\$15.00
Harmonium, usage et leçons.....	10.00
Blanchissage du linge.....	6.00

COSTUME.

Pour les dimanche, et fêtes le costume des élèves est noir : on été elles portent un chapeau de paille blanc avec garniture bleue. Les jours ordinaires, elles ne sont assujéties à aucune règle pour le costume.

Chaque élève doit apporter : 1 couteau, 1 fourchette, 2 cuillers, 1 gobelet ou 1 verre à boire, 2 assiettes ; Miroir, pot-à-eau, bassin, savon, poignes et brosses.

Couvent des Sœurs de la Charité,
Ste-Anne de la Pocatière, août 1886.

ENCAN.

Judi, le vingt-six Août prochain, à la Rivière-Ouelle, on vendra à l'encan, la maison de Madame veuve Ludger Têtu ainsi que jardins et dépendances ; aussi Mobilier, lits, Linge de maison, vaisselle, bibliothèque, cadres ; voitures, harnais ; cheval, vache, cochon.

CONDITIONS : on n'exigera pas d'argent comptant des personnes qui achèteront pour plus de dix piastres, mais l'on se contentera d'un billet promissoire payable à Noël prochain.